

Deuxième lecture

ART. 1 ET 2, TITRE ET CONSIDÉRANTS

- Confirmation du résultat de la première lecture.
- La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

- Au vote final, ce projet de loi est adopté dans son ensemble, sans modification, par 90 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aebly-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gander (FV, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 90.*

*Se sont abstenus:*Schorderet G. (SC, UDC/SVP). *Total: 1.*

**Motion d'ordre Jean-Louis Romanens/
Pascal Kuenlin**
(demandant l'application de la procédure urgente pour le traitement de la motion M1067.09 Jean-Louis Romanens/Pascal Kuenlin [crise économique, affectation de moyens de relance])

Dépôt et développement

Par la présente, nous demandons que la motion susmentionnée soit traitée selon la procédure accélérée prévue aux articles 174ss.

Nous demandons que:

- le délai de 5 mois pour la réponse du Conseil d'Etat soit écourté pour que le Grand Conseil puisse disposer de la réponse d'ici la fin de la session du mois de février;
- le Grand Conseil prenne en considération la motion d'ici à la fin de la session du mois de février afin que le décret soit voté avant l'approbation des comptes.

Prise en considération de l'urgence

Kuenlin Pascal (PLR/FDP, SC). La crise économique est aujourd'hui clairement avérée. Les moyens de combattre cette crise, s'ils sont nombreux, ne sont pas tous opportuns. On admet volontiers que les collectivités publiques en général constituent la seule catégorie d'acteurs susceptible de jouer un rôle actif et direct pour relancer le PIB par le biais notamment des investissements publics, investissements dont la nécessité doit toutefois être prouvée et qui pourrait être anticipée dans le temps.

Cet objectif anticyclique doit toutefois être clairement cadré par certaines conditions dont la plus importante est celle de l'opportunité dans le temps. Tout le monde sait en effet qu'un projet d'investissement à caractère public met du temps à se planifier et à se concrétiser. Le danger est ainsi réel de favoriser des investissements lorsque la conjoncture se sera améliorée. Les domaines d'intervention de cette politique anticyclique doivent donc être soigneusement choisis pour que le *timing* soit correct. C'est ce caractère de planification dans le temps qui motive notre demande de traitement urgent de cette motion. En effet, il faut aujourd'hui donner très rapidement au Conseil d'Etat les moyens légaux et financiers de pouvoir déclencher certains investissements ou certaines actions pour répondre au ralentissement de l'activité économique en général. Sans traiter du fond de notre motion, nous demandons donc au Grand Conseil de donner un signal clair à notre économie en discutant sans tarder de ce plan de relance cantonal.

Nous vous demandons donc de souscrire et d'accepter le caractère urgent de cette motion.

Mauron Pierre (PS/SP, GR). Je tiens d'abord à saluer ce bel opportunisme, cette belle vivacité politique et, enfin, cette belle conversion. Cela fait quand même plaisir à voir que le discours que nous avons tenu lors de la campagne sur les ristournes fiscales porte enfin ses fruits. Contrairement à d'autres, vous avez changé d'avis! Ce qui fait plaisir à voir, c'est que, pendant des mois, la droite unie, qui a combattu l'initiative, nous a fait l'apologie des baisses linéaires d'impôts – avec certes certaines parties pour les familles – qui était une mesure destinée à relancer la machine économique tout en affirmant que des mesures économiques prises par le canton, d'une part, ne servaient à rien et que, d'autre part, des mesures cantonales seules ne servaient pas non plus, puisque seul un plan fédéral pouvait intervenir. Il s'agit d'une belle reconversion et puisque nous sommes beaux joueurs nous ne rencontrons, pour nous, aucune frustration à ne pas avoir été

jointes à cette motion à laquelle nous aurions très bien pu nous rallier. Nous avons simplement vu que vous avez désormais adopté aussi ces théories néo-keynésiennes que vous avez pourtant durement combattues durant la campagne.

Maintenant, comme tout néocortical, votre idée est bonne mais incomplète. Il ne s'agit pas de faire quelques saupoudrages de-ci, de-là mais d'avoir une vision globale, un plan de relance global pour notre canton à moyen et à long terme. De plus, le plan de relance doit être suivi par une très grande majorité du Parlement et par l'unanimité du Conseil d'Etat.

Aujourd'hui, nous traitons l'urgence; lundi, nous traiterons du fond de la motion. Il y a la crise, vous l'admettez, et des mesures doivent être prises, des mesures, non pas uniquement pour 30% de la population, lorsque l'on sait qu'il y a 70% de locataires dans ce canton – je pense notamment à l'arrêt de la pratique Dumont – ni uniquement pour les entreprises de construction, ni uniquement pour 57% de la population fribourgeoise, ni même pour la majorité + 1 personne. Cela ne suffit pas, il faut des mesures prises pour 100% de la population fribourgeoise, puisque tous affrontent pleinement la crise!

Maintenant, dans les mesures qu'il faudra prendre, il ne faudra pas 10% de mesures concrètes et 90% de mesures théoriques mais 100% de mesures concrètes. Dans ce sens, cette motion me paraît incomplète puisque les thèmes relatifs aux familles, aux locataires, aux mesures environnementales – notamment sur l'isolation des bâtiments – à certaines mesures d'incitation pour nos quatre piliers de l'économie, qui ont une bonne santé financière et qui auraient la possibilité d'investir aujourd'hui, non pas dans des usines à charbon mais dans d'autres méthodes plus durables pour l'environnement. Il n'y a pas non plus de mesures concernant l'amélioration des services publics. Ce sont ces mesures-là, en priorité, avec les autres, qui seront destinées à vaincre cette crise que nous affrontons tous.

Lundi, lorsque nous aurons vu la réponse du Conseil d'Etat, si cette motion est complétée dans ce sens ou que la porte est laissée ouverte pour qu'un plan complet et global soit mis en œuvre, nous l'accepterons. Dans ce sens, nous allons aussi accepter l'urgence.

Maintenant, si le plan de mesures proposées ne concerne qu'un Fribourgeois sur deux ou qu'un Fribourgeois sur trois, nous ne pourrions malheureusement pas l'accepter. Mais je fais entièrement confiance au Conseil d'Etat pour qu'il prévoit un plan de relance non pas partiel mais total pour le bien de nous tous.

Rossier Jean-Claude (UDC/SVP, GL). Le groupe de l'Union démocratique du centre soutiendra massivement l'urgence de la motion de nos collègues Romaniens/Kuenlin, ceci compte tenu de la dégradation importante de la situation économique et sociale en ce début d'année. Nous pouvons souscrire aux différentes propositions des motionnaires, qui touchent principalement le volet «investissements». Il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons pas occulter le volet «consommation» et, dans ce sens, nous demandons la mise en œuvre très rapidement des baisses d'impôt votées par ce parlement dans la session d'avril 2008, voire – pourquoi pas – de les améliorer. En outre, je

demande instamment au Conseil d'Etat d'intervenir auprès de l'OFROU à Berne afin qu'il fasse le maximum pour que les travaux d'entretien du tronçon de l'autoroute Vulruz-Semsaies soient encore effectués cette année. Ce serait un geste qui serait très apprécié des entreprises du génie civil, qui, comme tout le monde le sait, souffrent également énormément en ce début d'année.

Studer Albert (ACG/MLB, SE). Nous n'avons aujourd'hui pas à nous prononcer sur le contenu de la motion mais uniquement sur son urgence. Urgence face à la crise, il y avait déjà cet automne! Je vous rappelle que mes collègues député-e-s Marie-Thérèse Weber-Gobet et Benoît Rey avaient posé une question écrite au Conseil d'Etat à ce sujet. Ils terminaient leur préambule ainsi: «*La fin de la crise du marché financier n'est pas en vue et les prévisions de certains experts économiques n'incitent pas à la confiance. C'est maintenant que les gouvernements sont appelés à élaborer des scénarios et d'éventuelles contre-stratégies.*» Ceci est daté du 20 octobre 2008.

Lors de la discussion du budget 2009 et surtout lors de la discussion sur la baisse d'impôts prévue à ce budget, nous demandions de prévoir une marge pour faire face à la crise qui, maintenant, fait rage. Et rappelez-vous qui s'opposait catégoriquement à des mesures budgétaires en prévoyance de la crise – eh oui – ce sont les mêmes qui aujourd'hui crient à l'urgence!

Cela étant dit, l'Alliance centre gauche ne s'opposera pas à l'urgence de cette motion.

Siggen Jean-Pierre (PDC/CVP, FV). Le groupe démocrate-chrétien soutient unanimement l'urgence de la motion dont il est à l'origine. Il est indispensable que le gouvernement puisse agir rapidement et avec détermination afin de soutenir, cas échéant, l'économie fribourgeoise. L'onde de choc de la crise atteint de manière très différenciée les branches économiques. Il faut pouvoir adapter notre réponse à la situation. L'affectation du bénéfice 2008 à un plan de relance, que le gouvernement débloquent en temps voulu, est pour nous une solution flexible et efficace de se préparer à une dégradation des conditions économiques qui, j'aimerais insister, ne sont pas actuellement encore généralisées, certains secteurs – secteur secondaire, par exemple dans le domaine de la construction – résistent très bien.

Nous vous recommandons donc de voter l'urgence.

Geinoz Jean-Denis (PLR/FDP, GR). Nos deux motionnaires ont vu juste et sont d'ores et déjà appuyés par près de 50 députés, qui ont signé la motion et ainsi se déclarent d'accord sur le contenu et l'urgence. Je ne m'exprime pas sur le fond mais sur l'urgence de cette intervention. Le groupe libéral-radical, dans sa totalité, soutient l'urgence de cette motion pour les raisons suivantes.

Même si le Conseil d'Etat n'est pas resté inactif sur le fond de la crise qui secoue le pays, il est effectivement urgent que notre canton soit prêt dans le cas où la Confédération aiderait par des moyens financiers le canton à prendre des mesures concrètes de relance.

Le canton lui-même se doit d'encourager la relance et plus vite on y réfléchit, mieux c'est. De plus, le bénéfice espéré de l'exercice 2008 sera certainement mieux placé dans un programme de relance que sous la forme d'une ristourne d'impôts que le peuple, en toute intelligence, n'a pas voulue. Enfin, par cette motion, les milieux économiques en difficulté et les employés touchés et préoccupés devront se sentir soulagés que le groupe libéral-radical du Grand Conseil se préoccupe de leur situation.

Pour ces raisons, je vous encourage tous à voter l'urgence de cette motion.

Girard Raoul (PS/SP, GR). Une motion urgente traitant de relance économique ne peut, par définition, pas être complète. Je ne souhaite pas ici tenir des propos acerbes sur les mesures envisagées par les motionnaires mais plutôt les compléter afin que notre canton puisse se donner des moyens suffisants pour faire face à cette crise et surtout pouvoir poursuivre son essor. Une politique anticyclique doit avoir un effet rapide. Elle doit combiner les changements structurels nécessaires avec des impulsions économiques en vue de créer davantage d'emplois, d'améliorer le pouvoir d'achat et de promouvoir l'écologie. Les motionnaires mettent en évidence les impulsions économiques. Celles-ci sont certainement justes si elles peuvent permettre d'éviter l'accroissement du chômage. Elles sont justes aussi si elles représentent de simples anticipations de travaux prévus ou à faire, mais il ne faut pas en rester là.

En automne dernier, notre canton a organisé un *hearing* de l'énergie. Cette journée a débouché sur des constatations unanimes. Il faut travailler dans ce canton l'amélioration des enveloppes des bâtiments et la production de chaleur. Cette crise est peut-être une chance pour le canton de Fribourg si elle nous permet de donner l'impulsion de départ par un subventionnement pour moderniser notre parc immobilier. Améliorer l'isolation, c'est très clairement favoriser l'économie régionale. Lorsqu'on parle d'améliorer la toiture, d'améliorer les façades ou du vitrage, on sait que ce sont en très grande partie des entreprises locales qui obtiendront les travaux. De l'autre côté, lorsqu'on cumule subventions et faible niveau du taux d'intérêt, on peut tabler sur une réussite de la mesure. Nous avons parlé mardi du photovoltaïque. J'imagine que les mesures telles que l'amélioration des enveloppes et des productions de chaleur vont dans la même direction, voire multiplient ici les chances de succès.

Au niveau environnemental toujours, cette motion urgente peut aussi être le moyen d'améliorer nos infrastructures en transports publics. N'est-il pas aujourd'hui le meilleur moment, en 2009, pour activer le RER Bulle-Fribourg-Romont et cela en collaboration étroite, voire très étroite, avec notre entreprise cantonale?

La troisième mesure anticyclique concerne le pouvoir d'achat. Celui-ci en a pris un coup pour de nombreux Fribourgeois ces dernières semaines, ces derniers mois. L'augmentation fulgurante du chômage et du chômage partiel dans notre canton a des conséquences évidentes. Il amenuise les ressources des ménages touchés. Se trouver dans une situation de chômage, c'est perdre 10 à 20% de revenu. Prenez votre revenu et re-

tranchez 20% et vous comprendrez que vos comportements *consoméristes* vont changer! Alors, que faire au niveau cantonal pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages? Aujourd'hui, à mon avis, il faut des propositions très concrètes et je propose que nous travaillions sur une des charges les plus lourdes des ménages, à savoir les primes d'assurance-maladie. Deux possibilités ici: soit on anticipe le postulat Jean-François Steiert/Christine Bulliard et le canton prend à sa charge tout ou partie des primes d'assurance-maladie des enfants, soit alors – mesure peut-être plus rapide – le Conseil d'Etat, par une ordonnance, rehausse la limite de subventions aux primes d'assurance-maladie. Mesdames et Messieurs, des mesures il en existe de nombreuses et j'imagine qu'il nous faudra laisser une marge de manœuvre au Conseil d'Etat. Mais il faudra que celui-ci tienne compte des trois volets que j'ai exposés ce matin.

En guise de conclusion, j'aimerais ajouter qu'en politique anticyclique, dans une période comme celle que nous vivons aujourd'hui, il est une mesure qui ne peut pas être prise sans risque de tout faire capoter. Je veux parler des programmes d'économie des Etats. Alors que le Conseil d'Etat va plancher ses prochains jours – ou il le fait déjà – sur sa planification financière, je souhaite qu'il évite de systématiser les coupes dommageables pour l'essor de notre économie fribourgeoise. J'espère aussi, et j'espère surtout, que cette motion urgente n'empêche pas d'autres mesures, dont nous n'avons peut-être pas encore parlé aujourd'hui. C'est sur le principe de profiter de comptes visiblement favorables en 2008 que nous devons tabler et permettre à l'Etat d'utiliser ces excédents.

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR). A vous entendre, je prends note que personne n'a été surpris par le dépôt d'une telle motion et de la nécessité d'agir dans l'urgence. Plusieurs pays, notamment les Etats-Unis, la plupart des pays européens et la Confédération suisse – qui a même lancé hier un deuxième plan de relance – ont été contraints de mettre en place, aussi souvent en catastrophe, des mesures pour soutenir l'économie qui vacille et qui pourrait laisser de grandes blessures à moyen terme.

Je suis quelque peu surpris de la réaction du groupe socialiste, qui critique l'esprit de cette motion. Elle constitue un moyen intelligent et performant d'utiliser les excédents des comptes et qui n'a rien à voir avec le système de l'arrosoir que défendent avec véhémence les camarades du groupe socialiste. Il s'agit de créer des conditions-cadre pour soutenir avant tout l'emploi de tout un chacun et particulièrement de ceux qui présentent la plus grande précarité. Je constate que leurs interventions traitent déjà du fond, que nous discuterons seulement ce lundi. Une marge de manœuvre a été laissée au Conseil d'Etat dans notre intervention, puisque nous avons mis sous point 6 «Autres mesures» que nous lui laissons le soin d'en proposer. Je pense que nous pouvons lui faire confiance à ce sujet.

L'urgence se justifie notamment du fait que les mesures de la Confédération vont impliquer les cantons, lesquels devront consentir un effort financier semblable. Fribourg doit absolument tenter de bénéficier de ce soutien fédéral. Il est indispensable que notre canton

travaille aujourd'hui déjà son plan de relance et ceci même si l'économie locale n'est pas très touchée. Elle accusera toutefois à court terme les faiblesses de notre économie d'exportation qui, elle, déjà aujourd'hui, est fortement touchée.

Les comptes 2008 vont être tout prochainement bouclés et il me paraît indispensable de prévoir le financement des mesures de relance par le *boni* presque certain de ces comptes, ceci pour éviter d'hypothéquer trop fortement les résultats des années prochaines. Il semble judicieux d'utiliser les bons résultats des années florissantes pour financer des mesures de relance provenant d'une détérioration très rapide de l'économie mondiale.

Pour ces raisons, je vous remercie de soutenir l'urgence.

Lässer Claude, Directeur des finances. Aujourd'hui, nous discutons de l'urgence et de la procédure accélérée. Pour le Conseil d'Etat, sur le fond, la question de l'urgence est plus une question du Grand Conseil, mais nous ne nous y opposons pas. Nous pouvons accepter l'urgence étant entendu qu'il ne faut pas se faire des illusions. Lundi, nous n'allons pas venir avec un programme de relance même si c'est ce qui sera discuté. Le Conseil d'Etat comprend la démarche urgente, parce qu'il y a toujours deux volets, avant tout par le financement d'un plan de relance parce que, effectivement, selon la loi sur les finances, le Conseil d'Etat a l'obligation de boucler les comptes au 20 février; donc c'est tout proche. L'urgence, je la comprends comme ça, de savoir qu'on prendra position lundi, de savoir si on constitue un fond pour la relance ou pas. Ensuite, la constitution et la mise sur pied d'un plan de relance, c'est un travail de plus longue haleine et ça ne se règle pas «en deux coups de cuillère à pot» du jeudi au lundi; je crois qu'il faut être clair!

Par rapport aux quelques remarques qui ont déjà été faites, j'aimerais juste en ajouter une ou deux. Pour ma part dans la campagne sur la ristourne fiscale – pour moi c'est une question qui est réglée – j'ai effectivement parlé de plan fédéral mais à aucun moment j'ai dit que *seul* un plan fédéral pouvait faire effet. J'ai dit qu'il fallait une coordination entre les actions fédérales, cantonales et – Mesdames et Messieurs, il y a aussi beaucoup d'édiles communaux – communales! Si les comptes de l'Etat seront bons, je pars de l'idée que les comptes communaux le seront également. J'ai de la peine à imaginer que les communes regardent passer le train des mesures de relance en disant «pourvu qu'on puisse grappiller le plus possible pour nos propres investissements» sans faire elles-mêmes des efforts dans ce domaine-là. Les pouvoirs publics, c'est trois niveaux, ce n'est pas un ou deux niveaux seulement!

Encore une fois, ce qui est important je crois, ce sera de poser deux ou trois règles. Tout d'abord, il est évident qu'il vaut mieux travailler en coordination et non pas de manière isolée et il faut aussi ne pas se tromper d'objectif. Il faut savoir ce qu'on veut faire: s'il s'agit de faire de la relance ou s'il s'agit de faire autre chose sous le chapeau «relance»! La première priorité devrait être de contrer les effets de la crise. C'est ça qui devrait guider notre action future.

J'aimerais dire à M. Rossier au sujet de la décision de l'OFROU quant aux travaux autoroutiers que le Conseil d'Etat n'a pas attendu pour intervenir auprès de la Berne fédérale pour faire en sorte d'essayer que les travaux puissent quand même être engagés en 2009, comme la planification initiale le prévoyait. Nous avons bon espoir que la décision initiale de la Confédération soit revue et que les travaux puissent être engagés effectivement durant 2009. Je ne peux pas donner d'assurance aujourd'hui, sans compter qu'il faut bien voir, comme cela a été dit, l'économie fribourgeoise commence à souffrir. Aujourd'hui, c'est avant tout l'industrie d'exportation. La construction, cela joue encore. Le génie civil a des soucis mais plutôt pour le deuxième semestre. Par exemple, si l'OFROU lançait les travaux durant le deuxième semestre, ce serait idéal.

Il a été dit qu'il faut élaborer des scénarios. J'aimerais quand même dire que le Conseil d'Etat n'a pas attendu aujourd'hui. Vous avez vu qu'on essaye de coordonner un peu les actions, de coordonner les mesures possibles au niveau romand. Les premiers travaux ont été engagés déjà l'année passée, c'est-à-dire aux mois de novembre-décembre. On a eu déjà une première séance qui a pris connaissance d'un premier – je dirais – avant-rapport d'un groupe de travail. Nous devrions avoir, j'espère, le rapport final d'ici un ou deux mois. Nous essayons donc de travailler ensemble parce que, encore une fois, pour ne prendre qu'un exemple, si le canton de Fribourg devait décider des mesures, par exemple dans le génie civil, s'il est le seul à le faire, vous imaginez bien que les entreprises extérieures du canton seront aussi à l'affût de ces travaux qui seront mis sur le marché. L'effet ne peut être que dilué si un seul canton fait quelque chose dans un domaine. C'est la raison pour laquelle la coordination est extrêmement importante. Cela va tout à fait dans le sens de ce que le député Siggen a dit, il a parlé de «cas échéant». Je crois que l'urgence, aujourd'hui, c'est justement de discuter la mise à disposition de moyens financiers. C'est ça la première urgence! C'est dans ce sens-là que, en tout cas personnellement, je comprends l'urgence de la motion et que je peux suivre, en mon nom personnel, mais je pense aussi au nom du gouvernement, l'urgence de cette motion que l'on traitera encore lundi soir.

J'aimerais encore ajouter que, compte tenu des délais très courts et dans l'esprit et la lettre de la loi sur le Grand Conseil – évidemment, il ne faudra pas nous dire qu'on n'a pas pu plancher sur un document écrit, etc. – j'espère pouvoir éventuellement distribuer une réponse en début de séance. Evidemment, il faut encore rédiger la réponse, il faut la coordonner. Je rappelle que le Conseil d'Etat n'a pas de séance jusqu'à lundi. Cela complique un peu le... mais, M. le Député, c'est exactement ce qu'on va faire, (*rires de la salle*) c'est exactement ce qu'on va faire mais on est tellement habitué à travailler le dimanche que c'est difficile de nous réunir! C'est justement ça! (*rires*) Cela étant, donc, j'espère pouvoir donner un texte écrit en début de séance. Il nous faut coordonner quand même pour que je puisse donner une réponse gouvernementale et non pas seulement la réponse du Directeur des finances. Je vous demande d'ores et déjà un peu de compré-

hension quant à la forme sous laquelle la réponse du Conseil d'Etat sera donnée lundi.

Avec ces considérations, nous acceptons l'urgence de cette motion.

– Au vote, la prise en considération de cette motion d'ordre est acceptée par 90 voix contre 0. Il y n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Ganiotz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schnyder (SC, PS/SP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 90.*

– La motion M1067.09 Jean-Louis Romanens/Pascal Kuenlin (crise économique, affectation de moyens de relance) sera ainsi traitée selon la procédure urgente.

Motion M1046. 08 Emmanuelle Kaelin Murith/Jacques Vial (création d'un fonds d'équipement sportif)¹

et

Postulat P2028.08 René Thomet/Carl-Alex Ridoré (réalisation et exploitation d'infrastructures sportives d'envergure cantonale)²

Prise en considération³

Kaelin Murith Emmanuelle (PDC/CVP, GR). Vous comprendrez aisément que la réponse du Conseil d'Etat ne nous satisfait pas, Jacques Vial et moi-même, et que nous ne pouvons pas adhérer à ses conclusions. L'argumentation développée nous déçoit tout autant que les conclusions. Vous nous permettrez de relever que toute l'argumentation du Conseil d'Etat est basée sur le fait que la création d'un fonds d'équipement n'est pas nécessaire, car son absence n'a pas empêché jusqu'à ce jour le canton de soutenir des projets d'envergure. Cette argumentation a au moins le mérite de prouver que des deniers peuvent être réunis.

Après avoir rencontré le comité à l'origine de l'initiative populaire demandant la construction d'une piscine olympique, il s'est avéré que le comité avait souffert du manque de clarté et avait trouvé comme seule voie celle de l'initiative populaire. Peut-on encore arguer que le système actuel est performant et répond à toutes les attentes? La motion demande de créer une base légale en vue de créer un fonds cantonal pour le financement d'équipements sportifs d'importance cantonale. La motion a pour but recherché d'établir une seule base légale claire, qui fixerait les critères des installations jugées d'importance cantonale, les conditions d'obtention de la participation cantonale, les modalités de la dotation de ce fonds. Ces dispositions légales pourraient être insérées dans la nouvelle loi sur le sport, dont le projet devrait prochainement être mis en consultation, ou faire l'objet d'une loi spéciale. Les nouvelles dispositions remplaceraient avantageusement les dispositions actuelles figurant dans différentes ordonnances, règlements, arrêtés, permettant au Conseil d'Etat d'allouer une participation sans que les critères soient connus des différents partenaires.

Ce nouveau fonds ne créera pas de nouveaux besoins et aucun risque de diluer par trop la participation de l'Etat existe. En effet, ces risques peuvent être écartés par la nature même de ce fond, qui aurait pour but unique de financer des installations qualifiées d'importance cantonale. On peut penser à des piscines, patinoires, stades mais aussi des centres sportifs pour, par exemple, l'escrime, la gymnastique, le judo ou pour un centre multisportif mais qui devront, par leurs caractéristiques, justifier non d'un rôle régional mais d'une importance cantonale. La création de la base lé-

¹ Déposée et développée le 13 février 2008, *BGC* p. 290; réponse du Conseil d'Etat le 8 juillet 2008, *BGC* p. 1642.

² Déposé et développé le 12 mars 2008; réponse du Conseil d'Etat le 8 juillet 2008, *BGC* p. 1642.

³ Débat conjoint portant sur la prise en considération des deux objets.